

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni le jeudi 25 juin 2026, à l'hôtel de ville de Bessières, sous la présidence de Monsieur Cédric MAUREL, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : le jeudi 11 juin 2026. Affichage en mairie et distribution ce même jour, de l'ordre du jour, comportant une synthèse, un résumé des questions inscrites ainsi que des projets de délibération et de documents, utiles à la préparation de la séance.

Présents :

Monsieur Cédric MAUREL, Madame Alexia SANCHEZ, Monsieur Anthony BLOYET, Madame Françoise OLIVE, Monsieur Julien COLOMBIES, Madame Christel RIVIERE, Monsieur Pierre ESTRYPEAU, Madame Nathalie HERRANZ, Madame Véronique ANDREU, Monsieur Fabrice MANSUY, Monsieur Cédric ANGLES, Madame Emmanuelle FOURCADE, Monsieur Frédéric BONNAFOUS, Monsieur Michel FALCONNET, Madame Alicia RIEU, Monsieur Jean-Marc BOUREZ, Madame Emilie PEZET, Monsieur Thierry LELAN, Madame Filiz KWIATKOWSKI, Madame Marie CHABRIER, Monsieur Manuel DEFORES, Monsieur Benoît MUNOZ.

Absents excusés avec pouvoir :

Madame Christine BONNET à Madame Nathalie HERRANZ, Monsieur Eddy QUEMET à Véronique ANDREU, Madame Julie KNITL-GUIDICI à Madame Christel RIVIERE, Madame Élodie PEREZ à Monsieur Anthony BLOYET.

Absent excusé : Monsieur Jean-Charles CONTE

Secrétaire de séance : Madame Christel RIVIERE

- Composition légale du conseil municipal : 27
- Nombre de conseillers en exercice : 27
- Nombre de conseillers présents : 22
- Nombre de conseillers représentés : 4

2026-067 – FINANCES : Affectations de résultats 2025 - Budget principal de la Commune

Rapporteur : Monsieur le Maire

ADOPTE

Votants : 26	Abstentions : 6	Exprimés : 26	Pour : 20	Contre : 0
--------------	-----------------	---------------	-----------	------------

Abstentions : Emilie PEZET - Thierry LELAN - Filiz KWIATKOWSKI - Marie CHABRIER - Manuel DEFORES - Benoît MUNOZ

Monsieur le Maire énonce que les résultats 2025 repris et affectés au Budget Supplémentaire du Budget principal de la Commune 2026 seront les suivants :

EXERCICE 2025 COMMUNE

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	456 069,10 €
D002 du Compte administratif si déficit R002 du Compte administratif si excédent	1 076 990,28 €
Résultat à affecter	1 533 059,38 €
Solde d'exécution d'investissement 2025 D001 Déficit reporté R001 Excédent reporté	- 660 918,59 € 1 728 182,63 €
EXCEDENT REPORTE 2025	1 067 264,04 €
Solde des restes à réaliser dépenses Solde des restes à réaliser recettes	34 280,82 € 146 013,75 €
Excédent de Financement	1 178 996,97 €
AFFECTATION	1 533 059,38 €
Affectation au R1068 Recette d'investissement	400 000,00 €
Report en fonctionnement R002	1 133 059,38 €

**ENTENDU L'EXPOSE DE MONSIEUR LE MAIRE, ET APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- **APPROUVE** l'affectation des résultats de 2025 telle que présentée ci-dessus au budget principal de la Commune ;
- **DONNE MANDAT** à Monsieur le Maire ou à l'un de ses représentant(e)s pour l'application de la présente décision et la signature de toutes les pièces, actes et avenants s'y rapportant;
- **MENTIONNE** que la présente délibération est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication

Ainsi fait et délibéré en Mairie,
les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,
Le Maire,
Cédric MAUREL

